



Bibliothèque Charte des collections

Politique documentaire

Mise à jour 2021

Table des matières

Objectif d'une charte des collections. Missions de la bibliothèque de l'Ifao.....	1
Publics cibles.....	2
Environnement documentaire et limites d'acquisitions.....	2
Responsabilités documentaires.....	3
Principes d'acquisition – types de documents.....	3
<i>Documentation papier, documentation électronique.....</i>	3
<i>Acquisitions à titre gracieux.....</i>	4
<i>Acquisitions à titres onéreux.....</i>	4
<i>Langues des documents.....</i>	4
<i>Antiquariat et réserve précieuse.....</i>	5
<i>Récolements et réassorts / acquisitions rétrospectives et prêts entre bibliothèques.....</i>	5
Valorisation des collections et réseaux documentaires.....	5

Objectif d'une charte des collections. Missions de la bibliothèque de l'Ifao

Une charte documentaire, ou charte des collections, est un document explicitant la politique documentaire de la bibliothèque à destination des tutelles et des publics.

La bibliothèque de l'Ifao est une bibliothèque française de recherche située au Caire dont la mission est de répondre aux besoins de documentation des chercheurs travaillant sur l'histoire de l'Égypte de la préhistoire aux années 1960. Elle dépend du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

A ce titre, elle est amenée à gérer des collections intéressant la préhistoire, l'égyptologie, la papyrologie, l'histoire grecque et romaine, l'Orient ancien, les études coptes, les études arabes et l'histoire contemporaine de l'Égypte à partir de 1798. Elle doit également répondre aux besoins des chercheurs sur des disciplines connexes, telles que

l'archéologie, la philologie, la numismatique, l'archéométrie, la céramologie, l'ethnologie sociale ou l'histoire de l'art.

Publics cibles

La bibliothèque dessert gratuitement trois publics différents en fonction de leur accès à la documentation :

- Les chercheurs de l'Ifao (dont le nombre varie entre 40 et 45) bénéficient d'un accès direct 24/7 aux collections et sont autorisés à travailler sur les documents dans leurs bureaux dans l'enceinte de l'institut. Ils sont quasi tous titulaires d'un doctorat et se composent du directeur de l'Ifao, égyptologue, du directeur des études, arabisant, des six membres scientifiques, d'ingénieurs de recherche, d'archéologues, de chercheurs associés et de collaborateurs scientifiques égyptiens, de doctorants et de post-doctorants bénéficiaires d'une bourse longue durée (de 6 à 12 mois), de toutes nationalités, et de chercheurs détachés ou contractuels et/ou en responsabilité de services ;
- Les chercheurs de passage de l'espace 24/7 : sur autorisation de la direction et de toutes nationalités, ils ont un accès libre à la documentation dans l'enceinte de la bibliothèque. Les anciens membres scientifiques et anciens boursiers ont un accès permanent. Les membres des missions Ifao (chantiers archéologiques notamment) et ceux associés à des programmes de recherche ont un accès de droit. La grande majorité sont docteurs ou doctorants, mais il y a un certain nombre d'étudiants en master. Environ 160 badges sont délivrés par an ;
- Les usagers de la salle de lecture, ouverte du dimanche au jeudi, de 9h00 à 17h30, à 92 % composés d'Égyptiens, accueille les autres chercheurs (composés en partie d'inspecteurs du Ministère des Antiquités ou de conservateurs de musées égyptiens), à partir du tamhidi (année de préparation au master dans le cursus égyptien) sur justificatif et une lettre de leur institution, au regard du nombre restreint de places offertes (26). Hors les ouvrages de référence présents dans la salle de lecture, ils ont un accès indirect aux collections. Il y a environ 500 lecteurs inscrits, 3000 visites et 15 000 communications de documents par an.

En dehors des personnels de la bibliothèque (titulaires et prestataires de service), d'autres personnels au sein de l'Ifao sont utilisateurs de la bibliothèque pour des raisons professionnelles, principalement le service des archives et collections et le pôle éditorial.

La bibliothèque se doit de répondre en premier aux exigences de l'institut et de ses chercheurs.

Environnement documentaire et limites d'acquisitions

La bibliothèque de l'Ifao est la bibliothèque de référence au Caire et en Egypte sur l'histoire de l'Egypte, de la préhistoire aux années 1960.

Elle ne tient pas compte dans sa politique d'acquisition de l'existence d'autres bibliothèques de recherche au Caire pour certaines disciplines, qu'il s'agisse du Deutsches Archeologisches Institut in Kairo (DAIK), du Nederlands-Vlaams Instituut in Cairo (NVIC), de l'American research center (ARCE) ou du Polish Centre of Mediterranean Archaeology (PCMA), pour ne citer que les plus importantes en nombre de documents.

Ces centres sont en effet moins bien pourvus dans les disciplines concernées et offrent des capacités d'accueil plus limitées (en nombre place assises et/ou en horaires d'ouverture), quoique gratuites. La bibliothèque pratique *a contrario* avec eux une politique d'échanges de publications.

Concernant les études coptes, les chercheurs trouvent un complément de documentation à la Société d'Archéologie copte, à l'Institut copte ou au centre culturel copte.

Quant aux études arabes, l'Ifao acquiert peu de documents en islamologie, spécialité de l'Institut dominicain d'études orientales (IDEO) qui offre l'accès gratuit à sa bibliothèque de 30 places, et en études contemporaines (à compter des années 1960) sur l'économie, le droit et la politique, domaines de prédilection du Centre d'études et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales (Cedej). Dans une moindre mesure, l'ARCE et le NVIC possèdent également des ouvrages sur les études arabes, davantage dans une perspective linguistique d'accompagnement des apprenants, mission qui n'est pas dévolue à l'Ifao.

Par ailleurs, l'accès aux bibliothèques universitaires étrangères de bon niveau, si tant est qu'elles répondent aux besoins en documentation des chercheurs dans les domaines cités (American University in Cairo, universités allemande, britannique ou française) est payant et souvent prohibitif pour des usagers égyptiens, sauf à être inscrits à l'université. Les universités égyptiennes peuvent offrir un bon complément en histoire générale, en égyptologie et en archéologie, au Caire ou ailleurs en Egypte, notamment les facultés de tourisme.

Au-delà du Caire, le Centre d'études alexandrines (CEAlex), à Alexandrie, et la bibliothèque de la Chicago House, à Louxor, offrent aux chercheurs deux excellents points documentaires complémentaires, l'un sur l'histoire d'Alexandrie (d'autant que le CEAlex prête des ouvrages, ce que ne font pas les autres bibliothèques de recherche citées), l'autre sur la philologie, l'archéologie et l'égyptologie. La Bibliotheca Alexandrina présente une documentation plus générale, mais sur des horaires d'accueil relativement larges (ouverte tous les jours).

Responsabilités documentaires

La politique documentaire est conduite sous la responsabilité scientifique du responsable de la bibliothèque.

Les acquisitions sont validées ou non en comités organisés par grande discipline (pour les différentes périodes de l'histoire égyptienne), réunis jusqu'à quatre fois dans l'année. Ces comités sont constitués par les membres scientifiques de l'Ifao et le directeur des études. D'autres chercheurs, notamment extérieurs, peuvent être sollicités selon les domaines. Les décisions se prennent au coup par coup sur une liste arrêtée de suggestions rassemblées sur une interface dédiée de l'intranet, en fonction de l'intérêt scientifique de l'ouvrage, du prix et du budget disponible, hors égyptologie et papyrologie qui demandent l'exhaustivité. Des ouvrages jugés trop chers sans être fondamentaux peuvent faire l'objet d'un report d'achat dans l'année en fonction de la consommation budgétaire.

Les chercheurs de l'Ifao sont également amenés à se prononcer annuellement sur le renouvellement des abonnements de périodiques.

Les suggestions d'acquisitions sont ouvertes à tous les publics. Bibliothécaires et chercheurs se basent sur les catalogues des éditeurs spécialisés papier ou en ligne (Harrassowitz, Archaeopress, Brill, Brepols, etc.), sur leurs lettres d'information, sur les lettres d'information d'associations, sur les annonces de nouvelles parutions paraissant sur des listes de discussions (The Egyptologists' Electronic Forum, Auteurs Arabes, PAPY...) sur les acquisitions des autres bibliothèques spécialisées (notamment la bibliothèque d'égyptologie du Collège de France) et, plus particulièrement pour les chercheurs, sur les références bibliographiques trouvées à l'occasion de leurs recherches ou de leur participation à des événements scientifiques.

La bibliothèque de l'Ifao ne pratique pas de politique de désherbage.

Principes d'acquisition – types de documents

Documentation papier, documentation électronique

La bibliothèque acquiert des collections imprimées, monographies (entre 1500 et 2000 volumes par an) et périodiques de niveau recherche (environ 300 abonnements vivants), en un seul exemplaire, et est abonnée par

ailleurs à trois ressources électroniques (OEB, ISTEEX et Trismegistos¹) qu'elle propose de consulter sur les postes de la bibliothèque, et ceux de l'Ifao de manière générale. Un accès local au bouquet basique de JSTOR est également garanti par un programme UNESCO depuis 2008. La bibliothèque n'acquiert plus de CD ou DVD à titre payant, mais elle peut en recevoir encore sous la forme de matériel d'accompagnement.

Les ressources électroniques sont complétées par l'accès sur place aux ressources acquises en licence nationale en France², et également à distance aux bases de données dont l'accès est garanti par le gouvernement égyptien aux usagers de nationalité égyptienne (Egyptian Knowledge Bank³), et, pour les seuls chercheurs de l'Ifao, par les ressources électroniques de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, sur convention et contre dons de publications de l'Ifao. La bibliothèque pratique également une politique intensive de signalement sur son catalogue local de ressources électroniques librement accessibles (revues, monographies, bases de données, sites Internet), et notamment de ressources en Open Access.

Pour l'instant, au regard de la faible offre éditoriale à destination des institutions⁴ en ouvrages électroniques dans les disciplines de prédilection de l'Ifao, la bibliothèque de l'Ifao acquiert les ouvrages au format papier plutôt qu'au format électronique.

Les manuscrits ont été transférés au service des archives et collections en 2008.

Acquisitions à titre gracieux

60 % des revues papier et entre 15 et 30 % des monographies sont reçues à titre gracieux par les échanges de publications avec plus de 150 correspondants à travers le monde, nombre qui peut évoluer en fonction des perspectives et du rythme des publications. Les échanges sont favorisés systématiquement sur les acquisitions à titre onéreux.

D'autres acquisitions de documents sont réalisées à titre gracieux tels que des dons ponctuels, des dons massifs ou les contreparties (auteurs faisant don à la bibliothèque de l'Ifao de la publication réalisée grâce aux documents du service des archives et collections). Les dons qui n'entrent pas dans la politique documentaire de la bibliothèque peuvent être refusés, et les dons massifs font l'objet d'une convention et d'une charte de dons⁵. Les doublons repérés seront proposés dans le cadre des échanges de publications.

Acquisitions à titres onéreux

Le budget d'acquisition, uniquement sur ressources propres, est réparti entre les grandes périodes (préhistoire-égyptologie, période gréco-romaine, études coptes, études arabes et Egypte contemporaine) et les divers. La bibliothèque de l'Ifao se doit d'être exhaustive en égyptologie et en papyrologie, deux domaines labellisés collections d'excellence par le MESRI en décembre 2017. Le budget est ventilé entre les différents domaines selon une clé de répartition qui peut évoluer d'une année sur l'autre, et en cours d'année, en fonction de la nature et du rythme de parution des publications (Voir plan d'acquisitions annuel, PAA) sachant que, parfois, une publication peut être publiée jusqu'à trois ans après l'annonce de sa parution.

Langues des documents

De fait, les documents sont acquis en toutes langues à partir du moment où ils correspondent à la politique documentaire de la bibliothèque. Les documents en langue arabe sont principalement acquis lors de la Foire du

¹ OEB : *Online Egyptological Bibliography*. La plateforme ISTEEX, devenue payante en 2019, présente les ressources électroniques acquises en licence nationale. Trismegistos, devenu payant en 2020, est une base interdisciplinaire de ressources épigraphiques et papyrologiques.

² <https://www.licencesnationales.fr/liste-ressources/>

³ <https://www.ekb.eg/>

⁴ Sous forme de bouquets ou au titre à titre accessibles sur une plateforme dédiée, avec les droits d'auteurs afférents et des coûts négociables.

⁵ <http://www.ifao.egnet.net/bibliotheque/acces-bib/>

Livre du Caire fin janvier. Les documents en langues plus rares (bulgare, russe, polonais, japonais, chinois, hébreu moderne, grec moderne...) sont principalement reçus à titres gracieux.

Antiquariat et réserve précieuse

Bien que possédant une réserve de livres rares, anciens et précieux de plus de 1200 volumes, la bibliothèque n'acquiert que peu d'antiquariat, en fonction du solde disponible en fin d'année. Les ouvrages de la réserve ainsi que certains documents pour des raisons de droits d'auteurs, ne sont pas en libre accès, et la consultation d'un document de substitution (des fac-similés réalisés par l'imprimerie de l'Ifao ou ceux numérisés et accessibles gratuitement sur Internet) sera préférée à la consultation du document original, pour des raisons de conservation préventive.

Récolements et réassorts / acquisitions rétrospectives et prêts entre bibliothèques

Des récolements partiels sont organisés tous les ans et les manquants font l'objet de suggestions d'acquisitions pour les réassorts. De manière générale, les acquisitions de nouvelles parutions sont favorisées sur les acquisitions rétrospectives, sauf à présenter une valeur scientifique nécessaire à la complétude des collections ou participant au développement de nouveaux segments documentaires relatifs à l'évolution des axes de recherche de l'établissement⁶, ou à l'apparition de nouveaux domaines (par exemple, les humanités numériques).

Il est vrai que la bibliothèque acquiert dans des niches documentaires à faibles tirages éditoriaux dont les publications rapidement épuisées sont ensuite disponibles sur le marché de l'occasion pour des coûts d'acquisition souvent plus élevés. Par ailleurs, certains ouvrages semblent définitivement indisponibles tandis que d'autres au sein des collections sont des *unica*. C'est pourquoi, ajouté à sa situation géographique, la bibliothèque de l'Ifao propose le prêt entre bibliothèques par voie électronique uniquement, puis tirage papier, dans le respect du droit d'auteur (dans la limite de 10 % d'une monographie et d'un article par revue).

Valorisation des collections et réseaux documentaires

La bibliothèque de l'Ifao catalogue depuis 2013 dans le catalogue collectif français de l'enseignement supérieur Sudoc, géré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes). Elle bénéficie depuis 2014 de subventions fléchées de la part du MESRI pour cataloguer les documents acquis ultérieurement à 7 ans (« *rétroconversion* »). Fin 2020, environ 25 % des documents étaient visibles dans le Sudoc.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces documents sont également visibles dans le catalogue international Worldcat.

Tous les documents de la bibliothèque sont disponibles dans le catalogue local, accessible depuis Internet, à l'exception d'environ 800 documents (sur un total de 94 000), en cours de traitement.

Depuis 2016, la bibliothèque est par ailleurs engagée dans un projet international de numérisation, sous la houlette de la Bibliothèque nationale de France (BnF), Bibliothèques d'Orient. Les ouvrages numérisés sont visibles et gratuitement accessibles dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, et sont éditorialisés dans un portail dédié. Le projet au sein de l'Ifao concerne, d'une part, la bibliothèque qui a fait le choix de numériser des documents de la réserve précieuse, d'autre part, le pôle éditorial dont le choix s'est porté sur les publications épuisées de l'Ifao et, enfin, le service des archives et collections qui s'est concentré principalement sur quelques chantiers archéologiques de l'Ifao (images, registres et carnets de fouilles) et sur des manuscrits en langue arabe. Le programme, toujours en cours, permettait fin 2020 de consulter sur Gallica 414 documents de l'Ifao.

La bibliothèque a également adhéré en décembre 2017 au plan national de conservation partagé des périodiques Antiquité, sous la coordination de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, afin de pouvoir

⁶ http://www.ifao.egnet.net/recherche/or2017/projet_scientifique/

éventuellement compléter par dons d'autres établissements partenaires ses collections périodiques en égyptologie et en papyrologie, et de leur assurer une meilleure visibilité.

Enfin, l'Ifao fait partie du réseau des écoles françaises à l'étranger avec l'Ecole française d'Athènes, l'Ecole française de Rome la Casa de Velázquez et l'Ecole française d'Extrême-Orient. A ce titre, les responsables de bibliothèques organisent des rencontres annuelles, favorisent les visites de bibliothèques et pratiquent des échanges de publications et d'informations.